

Ambition et leviers pour une autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine économique

Déclaration du groupe CGT

L'autonomie stratégique de l'UE ne se résume pas à sécuriser et diversifier ses chaînes d'approvisionnement en matière de santé, d'énergie ou de matières premières alimentaires après chaque crise...

C'est le paradigme des normes européennes en matière de règles commerciales qu'il faut revoir, notamment en promouvant, ce que fait l'avis, l'arrêt des dumpings sociaux, fiscaux et environnementaux intra européens.

L'Europe dans ses objectifs stratégiques, ne doit pas être une simple puissance singeant les autres puissances économiques et militaires. Elle doit véhiculer les valeurs démocratiques, la promotion de la paix et son modèle social dans une situation d'urgence sociale, climatique et démocratique.

Cet avis porte des préconisations importantes, notamment celles :

- qui favorisent les relocalisations en refusant toute forme de dumping interne (fiscaux, sociaux et environnementaux) et en demandant à la Commission européenne et aux États membres d'accélérer la réduction vers le haut des écarts sociaux, fiscaux et environnementaux.
- qui demandent à accélérer et amplifier le plan européen d'action pour l'économie sociale et solidaire pour donner aux associations, coopératives et mutuelles les moyens de développer des actions aux services des territoires et des personnes vulnérables.
- qui soutiennent la dimension extraterritoriale du projet de directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises et du projet d'instrument européen visant à interdire l'entrée dans l'Union européenne de produits issus du travail forcé, en l'absence d'un cadre multilatéral contraignant.

Nous regrettons que le travail illégal ne figure pas dans cette préconisation.

L'avis soutient la réforme des règles de l'OMC pour une meilleure intégration des enjeux du développement durable.

L'ensemble des syndicats européens a formulé des propositions dans le cadre de cette politique stratégique ouverte nouvelle comme :

1. La création d'emplois durables et de qualité dans l'UE
L'accent fort sur l'éducation, la formation, la requalification et le perfectionnement des emplois et des travailleurs.
2. Le renforcement de la démocratie au travail avec un rôle fort des partenaires sociaux
3. Un rôle important beaucoup plus importants pour les services publics et d'assurer la qualité des infrastructures publiques

4. Des investissements matériels et immatériels suffisants pour garantir les revenus et des budgets publics ambitieux.

La CGT regrette que ces propositions soient seulement reprises dans le corps de l'avis et non pas dans les préconisations.

Néanmoins le groupe CGT a voté cet avis et remercie les rapporteur-e-s.